



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 7 FEVRIER 2020

Le comité syndical dûment convoqué par sa présidente par lettre en date du 13 janvier 2020,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

7 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Bruno MARCHETTI, M. Jacques DORIDAM, M. Gilles BOITEL, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nadège LEFEBVRE, M. Alain LETELLIER

Membre suppléant son titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL suppléante de M. Philippe EYMERY

En présence également des 3 membres suppléants suivants :

M. Dominique DEVILLERS	suppléant de	M. Jacques DORIDAM
M. Jean-Luc BOURGEOIS	suppléant de	Mme Caroline CAYEUX
M. Jean-Luc SAUVE	suppléant de	M. Bruno MARCHETTI

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

M. Frans DESMEDT ayant donné pouvoir à Mme Nadège LEFEBVRE

Etaient excusés :

M. Frédéric GAMBLIN, M. Alexis MANCEL, M. Jean CAUWEL, M. Didier RUMEAU, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, Mme Nathalie LEBAS, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, M. Frans DESMEDT, Mme Martine BORGEO, M. Eric de VALROGER, Mme Anne FUMERY.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2. des statuts du syndicat et à l'article L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2020 02/07-06 relatif au renouvellement du marché de l'Observatoire des Retombées Socio-Economiques de l'Aéroport ;

**DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 17 FEV. 2020**



CONSIDERANT que la réalisation d'un Observatoire des Retombées Socio-Economiques de l'Aéroport constitue l'action n°1 du Plan de Développement Durable et qu'il est l'objet d'un engagement et d'un financement commun avec la SAGEB ;

CONSIDERANT qu'il s'agit de relancer une procédure de mise en concurrence en vue de choisir un prestataire spécialisé dans les études économiques pour réaliser l'ORSEA pour les 3 prochaines années (2020-2022) ;

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- APPROUVE les termes de la convention de groupement de commandes entre le SMABT et la SAGEB ci-annexée,
- AUTORISE la Présidente à signer ladite convention d'adhésion au groupement de commande entre le SMABT et la SAGEB.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 17 FEV. 2020

